

-0-0-0-0-

PLAN DE DIVISION-BORNAGE

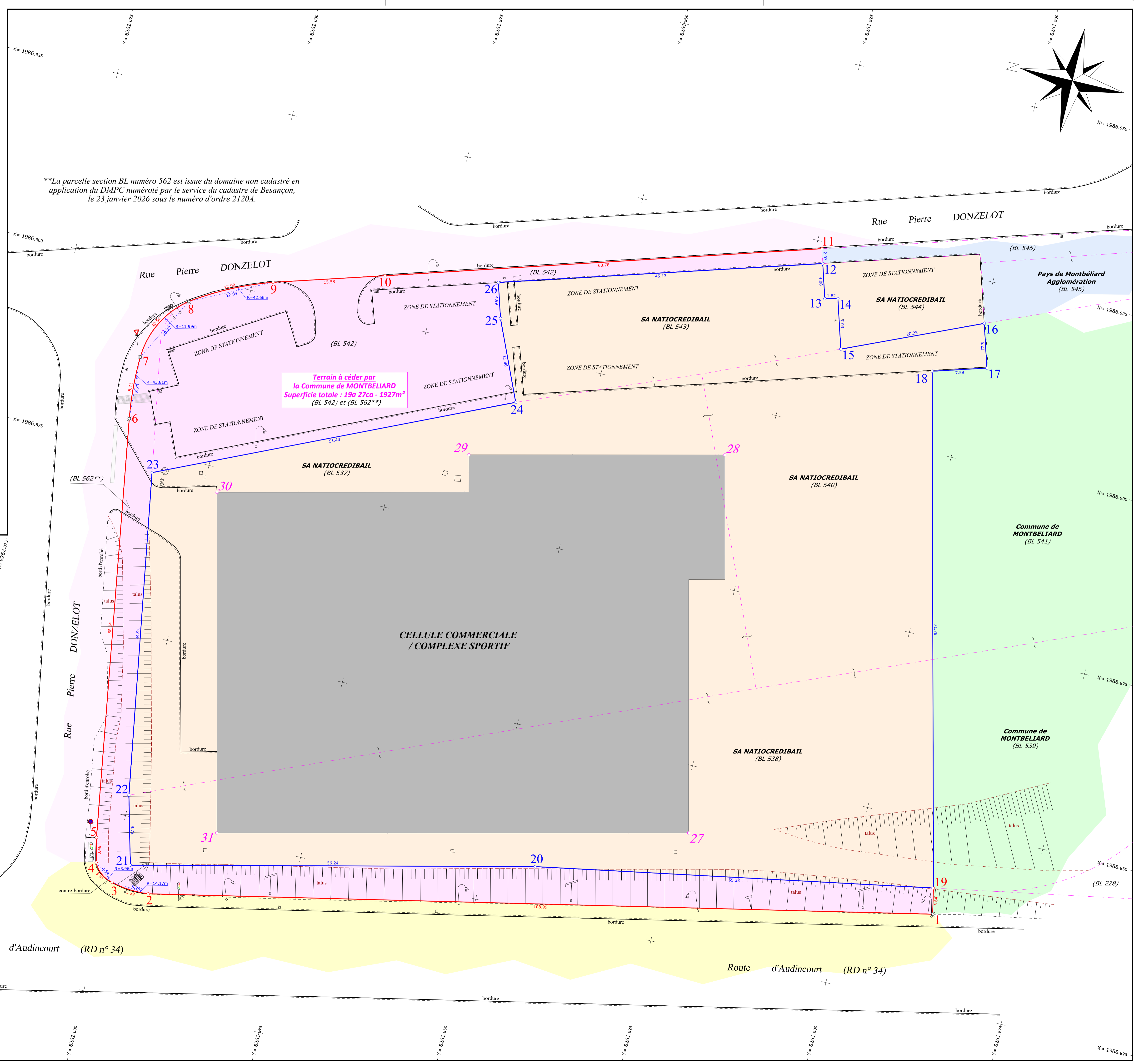
Echelle : 1/250^{ème}



Cabinet DEVILLAIRS
SARL de Géomètre-Expert
1 Rue du Champ de Foire - 25200 MONTBÉLIARD
tél. 03-81-91-72-03 - cabinet.devillairs@gmail.com
http://cabinetdevillairs.com

25103DIV - Plan dressé le 13 novembre 2025

**La parcelle section BL numéro 562 est issue du domaine non cadastré en application du DMPC numéroté par le service du cadastre de Besançon, le 23 janvier 2026 sous le numéro d'ordre 2120A.



Terrain à céder par
la Commune de MONTBÉLIARD
Superficie totale : 19a 27ca - 1927m²
(BL 542) et (BL 562**)

LEGENDE :

- 1** : alignement et/ou limite de division et numéro de sommet.
- 19** : limite de propriété connue et numéro de sommet.
- 29** : numéro de repère extérieur.
- : application cadastrale à titre indicatif.
- (BL 537) : numéro de parcelle cadastrale.
- 5.90 5.85 : cotes planimétriques.
- ⊗ : borne.
- ⊕ : signe d'appartenance.
- ⊠ : grille EP - chambre Télécom - bouche à clé AEP.
- ⊙ : tampon regard de visite.
- ⊕ : support Télécom, éclairage public.
- ⊙ : repère du réseau de gaz (poteau plastique jaune).
- ⊕ : marquage au sol.
- ⊕ : panneaux divers et feux de signalisation.

COORDONNÉES RECTANGULAIRES DES POINTS DES SOMMETS DE LIMITES ET DE REPÈRES

MAT	X	Y
1	1986837,68	6261887,77
2	1986815,18	6261994,41
3	1986815,56	6261999,66
4	1986817,72	6262002,46
5	1986821,12	6262003,22
6	1986878,75	6262012,28
7	1986887,43	6262012,77
8	1986896,49	6262008,02
9	1986901,80	6261997,23
10	1986906,30	6261982,31
11	1986924,01	6261924,17
12	1986922,03	6261923,57
13	1986917,36	6261922,17
14	1986917,79	6261920,40
15	1986911,06	6261918,39
16	1986919,15	6261899,82
17	1986913,19	6261896,04
18	1986911,02	6261905,31
19	1986841,23	6261888,52
20	1986831,31	6261943,01
21	1986816,47	6261997,76
22	1986827,88	6262000,21
23	1986872,20	6262007,46
24	1986893,40	6261960,59
25	1986904,26	6261965,35
26	1986909,04	6261966,80
27	1986840,80	6261923,35
28	1986893,03	6261930,64
29	1986894,80	6261965,22
30	1986871,64	6261998,06
31	1986825,60	6261987,10

Le système de coordonnées planimétriques est rattaché au système RGF93-CC47

Notes:

- 1, 6, 7 et 8 : bornes rouges OGE* plantées le 13 novembre 2025 par Monsieur Yannick DEVILLAIRS, Géomètre-Expert à Montbéliard.
- 3-3-4-5 : face arrière (côté Est-Sud-Est) de la contre-bordure de trottoir.
- 9 : angle arrière (côté Ouest) de la bordure de chaussée.
- 10-11 : face arrière (côté Ouest) de la bordure de chaussée.
- 12 à 26 : sommets de limites théoriques de propriétés non matérialisés sur les lieux par un repère, dont leurs positions ont été rétablies en plan conformément au "Plan de division" dressé le 24 novembre 2016 par Bernard PERGÉAUD, alors Géomètre-Expert à Montbéliard, sous la référence dossier n° 4163.
- 27 à 31 : angles du bâtiment.
- 1-2-3-4 : section d'alignement de la route d'Audincourt, Route Départementale n°34, au droit de la propriété de la Commune de Montbéliard, reconnue sur les lieux par les représentants du Département du Doubs et de la Ville de Montbéliard lors de la réunion de délimitation du 13 novembre 2025, faisant par ailleurs l'objet d'un arrêté d'alignement individuel délivré par le Département du Doubs.
- 5-6-7-8-9-10-11 : alignement de la rue Pierre Donzelot, voie communale, reconnue sur les lieux par le représentant de la Ville de Montbéliard lors de la réunion de délimitation du 13 novembre 2025.

*OGE : Ordre des Géomètres-Experts - lettres inscrites sur le dessus de la borne.